

# Une filière bois ambitieuse

BANON (04)

**L**a projet de filière bois énergie sur le territoire intercommunal du Pays de Banon a reçu récemment le label "Pôle Excellence Rural".

Dès l'automne prochain, une plateforme de transformation du bois en plaquettes combustibles verra le jour à Banon, avec pour ambition de développer les circuits courts. La montagne de Lure a toujours été un terrain propice à l'exploitation du bois. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le site était connu pour abriter des charbonniers qui fabriquaient le charbon de bois dans les forêts de hêtres.



Cyrille Prache, maire de Banon, et Brigitte Reynaud, présidente de la communauté de communes du Pays de Banon.

Dans un contexte de développement durable et de production d'énergie propre, la

communauté de communes du Pays de Banon regroupant une dizaine de villages, s'est portée candidate via le Pays de Haute-Provence pour déposer un projet autour de la filière bois avec l'espoir d'être labellisée "Pôle excellence rural".

C'est officiel depuis début juillet, le projet retenu par le ministère entrera dans sa première phase à l'automne prochain avec la mise en place d'une plateforme destinée à accueillir le bois qui sera ensuite transformé en plaquette de chauffage.

« Le projet validé par l'ensemble des élus à chacune de ses étapes, est valorisant pour notre territoire parce qu'il s'inscrit dans une logique de circuits courts et dans une gestion intelligente de la forêt. Il n'est pas question d'aller au-delà d'un rayon de 50 km, ni de transformer la montagne de Lure en montagne pelée », déclare Cyrille Prache, maire de Banon.

Une démarche qui prend tout son sens avec une stratégie commerciale et de véritables débouchés.

« La ressource est bien là quantitativement et qualitativement.

## REPÈRES

### QUELQUES CHIFFRES

■ Les plaquettes seront destinées aux collectivités et aux industriels pour alimenter les chaudières à bois. Elles seront composées à 70 % de résineux et 30 % de hêtres et de chênes. Le solde disponible de bois s'élève à environ 54 000 tonnes par an mais seulement 15 000 tonnes seront commercialement exploitées chaque année.

Le bois développe un bilan économique intéressant. C'est une énergie beaucoup moins onéreuse que le sont les énergies fossiles. Environ deux fois moins que le pétrole. Les exploitants et les propriétaires qui détiennent 80 % de la forêt sont plutôt favorables aux nouveaux débouchés qui s'offrent à eux », ajoute Brigitte Reynaud présidente de la communauté de communes du Pays de Banon, qui met en avant la nécessité de gérer durablement la ressource dans le cadre de la charte forestière de la montagne de Lure.

Le projet qui se présente en deux tranches, (la première de 800 000 euros et la seconde un peu plus tard autour de 500 000 euros), permettra de conforter l'emploi des exploitants qui résident sur le territoire. La plateforme de transformation sera implantée sur un ancien silo militaire qui se trouve sur la commune de Banon.

Les premières livraisons de bois pourraient avoir lieu dès cet automne, avec une montée en puissance de la production qui trouvera sa vitesse de croisière en 2012.

Jean-François BERTHE